

Le Rwanda utilise des méthodes autoritaires afin d'endiguer le Covid-19

Reporters sans fronti res, 24 avril 2020 Rwanda : Vague d'arrestations et d'abus li s au confinement Il faut m  la r pression des m dias et aux arrestations arbitraires massives (Nairobi)   La police rwandaise a arr t  arbitrairement des dizaines de personnes depuis que les directives pour emp cher la propagation du Covid-19 sont entr es en vigueur le 22 mars 2020. Les autorit s ont accus  des personnes d'avoir enfreint les mesures, les d tenant parfois dans des stades sans proc dure r guli re ni autorit  i gale.

Les autorit s rwandaises devraient mettre fin aux d tentions arbitraires, y compris de journalistes et de blogueurs tentant de r v ler les abus, et s assurer que les forces de s curit  respectent les droits humains lorsqu'elles appliquent les mesures. Les informations faisant  tat de meurtres, de viols et d'autres crimes graves par les forces de s curit  pendant le confinement devraient faire l'objet d'enqu tes rapides et transparentes et les responsables devraient  tre traduits en justice.   Les directives du gouvernement pour pr venir la propagation du Covid-19 ne donnent pas carte blanche aux forces de s curit  pour ignorer l' tat de droit et commettre des abus   l'encontre de la population pour emprisonner ceux qui tentent de les r v ler  , a indiqu  Lewis Mudge, directeur pour l'Afrique centrale   Human Rights Watch.   Les autorit s rwandaises devraient faire cesser ces pratiques ill gales imm diatement, enqu ter de mani re transparente sur les responsables et traduire en justice les agents impliqu s dans des abus et qui ont commis des crimes.   Depuis l'annonce des mesures, la police a tweet  que   ne pas [les] respecter est une violation de la loi et a averti que ceux qui seront attrap s   auront une amende ou seront emprisonn s. Cependant, les directives ne pr voient pas de telles sanctions et la police n'a fourni aucune autre base juridique pour justifier leur autorit  affirm e. Les directives, qui ont  t  prolong es jusqu'au 30 avril, interdisent les d placements   non n cessaires   pour faire de l'exercice physique ; imposent la fermeture des  coles et des lieux de cultes ; interdisent les trajets entre villes et districts et bloquent les fronti res, sauf pour le fret et les marchandises et les Rwandais et les r sidents trahant au pays, qui sont mis en quarantaine obligatoire pendant 14 jours. Le 22 avril, le minist re de la Sant  a confirm  153 cas de Covid-19 et aucun d c s   la maladie. Depuis le 8 avril, quatre blogueurs qui ont rapport  des abus et le chauffeur d'un des blogueurs ont  t  arr t s et d tenus pour violation pr sum e des directives du gouvernement des ann es d'ing rence et d'intimidation de la part de l' tat, la majeure partie de la presse  crite et des m dias audiovisuels est fortement domin e par des opinions pro-gouvernement, mais dern rement, des reportages plus sensibles sur les questions sociales et de droits humains ont  t  diffus s sur des blogs en ligne et sur des cha nes YouTube. Dans une vid o post e sur la cha ne YouTube d'Ishema TV le 3 avril, trois femmes de Kangondo II   un quartier pauvre connu sous le nom de   Bannyahe   dans le secteur de Remera   Kigali, la capitale   ont expliqu  aux journalistes que des soldats responsables de l'application des mesures de confinement les avaient viol es. Une victime a indiqu  qu'  une nuit de mars, un homme en uniforme militaire avec une arme est entr  dans sa maison et l'a viol e. Qu'  un autre a suspendu son mari par les jambes   la fen tre et l'a battu. Une autre a racont  qu'  elle a vu des hommes faire frapper alors qu'  un homme en uniforme militaire la for ait avec la crosse de son fusil   entrer dans la maison d'un voisin :   Il m'a viol e. Mais qu'  est-ce que je pouvais faire alors qu'  il  tait arm  ? Comment j' tais-je alors qu'  ils frappaient des gens dehors sans intervention des autorit s ?   La BBC a  galement fait  tat de ces deux voisins avec qui Human Rights Watch s'entretient ont confirm  les r cits des femmes, ajoutant que d'autres femmes avaient  t  viol es mais n'avaient pas partag  leur t moignage, et que les soldats avaient aussi viol  des femmes dans le quartier. Une victime, contact e le 6 avril, a expliqu    Human Rights Watch que des militaires l'avaient menac e. Elle lui avait dit de ne parler   personne hors du pays de ce qui lui  tait arriv . Les femmes et les filles sont expos es   un risque accru de violences sexuelles et d'autres violences bas es sur le genre pendant la pandémie de Covid-19. Les autorit s rwandaises devraient s assurer que des soins m dicaux sp cifiques apr s un viol et un soutien psychosocial compris des soins de sant  mentale   sont disponibles pour les victimes, a d clar  Human Rights Watch. Les Forces de d fense rwandaises ont annonc  dans une d claration le 4 avril qu'  une enqu te a  t  ouverte sur les   alibis de comportement criminel   l'encontre de citoyens par quelques soldats des FDR indisciplin s   et que cinq suspects  taient en d tention. Cependant, depuis lors, quatre blogueurs travaillant pour Afrimax TV, Ishema TV et Umubavu TV, qui ont fait des reportages sur les viols et l'impact des directives sur les populations vuln rables, ont  t  arr t s dans des circonstances qui s'appliquent   des repr sailles. Au cours des derniers mois, elles ont diffus  des t moignages sensibles sur un conflit de longue date avec les autorit s concernant des expulsions     Bannyahe.   Le 8 avril, le Bureau d'enqu tes rwandais (Rwanda Investigation Bureau, RIB) et des agents de police ont arr t  Valentin Muhirwa et David Byiringiro, deux blogueurs travaillant pour Afrimax TV,   Kangondo II. Un t moin a racont    Human Rights Watch   [Les journalistes] avaient discut  avec la population de leurs pr occupations, des expulsions, des vols commis par les soldats et des viols. Ils leur ont dit qu'  ils n'avaient rien   manger... Le 8 avril, [les journalistes] sont revenus avec des provisions dans une fourgonnette.   Deux habitants ont dit que l' quipe de six personnes a demand  la permission au leader local de distribuer des aliments et des produits, mais au bout de 30 minutes, le RIB et des agents de police sont apparus, les accusant d'enfreindre les directives du gouvernement et d'organiser une distribution non autoris e. Ils ont confisqu  les produits et les ont arr t s. Le 12 avril, le RIB a tweet  la confirmation de l'arrestation de Theoneste Nsengimana, le propri taire d'Umubavu TV, pour fraude pr sum e. Le RIB l'a accus  d'avoir promis 20 000 USD (21 000 USD)   des personnes pour qu'  elles racontent qu'  elles recevaient une assistance de l' tranger   de solliciter le t moignage pour son propre b n fice  . La Commission rwandaise des m dias a indiqu  dans une d claration le 13 avril qu'  aucun des journalistes d tenus n' taient arriv s dans le cadre de son travail, et que les blogueurs en ligne, comme ceux qui utilisent YouTube, ne sont pas des journalistes et   ne sont pas autoris s   interviewer la population  . Le 15 avril, Dieudonn  Niyonsenga, aussi connu sous le nom de Cyuma Hassan, le propri taire d'Ishema TV, a  t  arr t  avec son chauffeur, Fid le Komezusenge. Le RIB a accus  Dieudonn  Niyonsenga d'avoir enfreint les mesures de confinement et d'avoir donn    Fid le Komezusenge une carte de presse.

autorisés. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, auxquels le Rwanda est partie, protègent la liberté d'expression, qui inclut le travail important et le rôle des journalistes. Le Comité des droits de l'homme de l'ONU, qui surveille le Pacte, a souligné dans ses orientations sur la liberté d'expression que le journalisme est « une fonction exercée par des personnes de tous horizons, notamment reporters et analystes professionnels à plein temps ainsi que des blogueurs et autres particuliers qui publient eux-mêmes le produit de leur travail, sous forme imprimée, sur l'Internet ou d'autre manière ». La Déclaration des principes de la liberté d'expression et de l'accès à l'information en Afrique de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples protège aussi les journalistes et les médias en ligne. Une presse libre devrait pouvoir remettre en question les récits officiels et communiquer des informations d'intérêt public en enquêtant sur les abus commis par les forces de sécurité, via tout type de média. Tout journaliste arrêté pour avoir fait son travail devrait être immédiatement libéré. Human Rights Watch. Le 25 mars, les médias ont rapporté que les forces de sécurité rwandaises avaient tué deux habitants du district de Nyanza. La Police nationale rwandaise a expliqué qu'ils avaient été abattus dans une situation de légitime défense après qu'ils auraient attaqué un agent et a critiqué une conduite « inadéquatement professionnelle » des journalistes pour avoir lié les meurtres au confinement. Depuis l'entrée en vigueur du confinement, la police et les médias locaux ont rapporté des dizaines d'arrestations de personnes accusées d'enfreindre les directives du gouvernement. Le 15 avril, Human Rights Watch a écrit au ministre de la Justice Johnston Busingye pour demander des informations sur la base juridique ayant justifié l'arrestation des personnes et les amendes imposées, mais le ministre n'a pas répondu. Pour être légitime et non arbitraire, toute privation de liberté peut uniquement avoir lieu pour des motifs prévus par la loi. Deux habitants de Gisenyi, dans le nord-ouest du Rwanda, ont raconté à Human Rights Watch que la police avait arrêté des personnes qui tentaient de se déplacer, même pour des courses essentielles, comme les services bancaires ou l'achat de nourriture, des points de contrôle et les avaient conduites à bord de pick-ups surpeuplés vers le stade local en guise de « punition ». Les personnes ont été forcées de s'asseoir quelques mètres les unes des autres au soleil. « Nous étions environ 100 quand je suis arrivé, mais toutes les 30 minutes, ils amenaient de nouvelles personnes », a expliqué un habitant qui a été détenu dans le stade d'Unyana Gisenyi début avril. « J'ai passé huit heures à il y avait quelques femmes avec des jeunes enfants, qui pleuraient. Nous n'avons pas reçu d'eau ou de nourriture... Certains ont gardé jusqu'à 21 h et ont dû se réparer le pied après. » Human Rights Watch a reçu des récits crédibles indiquant que des personnes accusées d'avoir enfreint les règles de confinement à Kigali ont aussi été détenues dans des stades. Le 27 mars, le président Paul Kagame a annoncé un « plan de protection sociale », qui inclut la livraison de nourriture gratuite à au moins 20 000 foyers. Un journaliste rwandais a expliqué à Human Rights Watch le 17 avril : « Certains journalistes ont tenté de trouver qui sont les bénéficiaires de ce programme à ces blogueurs qui ont été arrêtés essayaient de découvrir les faits. » Il est inacceptable que le Rwanda utilise des méthodes autoritaires pour faire appliquer les mesures de santé publique afin d'enrayer la propagation du Covid-19 », a conclu Lewis Mudge. « La répression des médias envoie un message déconcertant à un moment où la surveillance du comportement des forces de sécurité est capitale. »